Élection du Président

Votre Président doit être un homme imposant et avenant, à l'allure noble et s'exprimant bien. Il doit avoir une voix forte, une démarche majestueuse, une nature altière et une bourse bien garnie.

[Français]

Outre la responsabilité de présider les débats, le Président est aussi le protecteur des privilèges de la Chambre et des députés. Il est l'interprète du Règlement et de la procédure parlementaire et de temps en temps agit soit comme arbitre soit comme juge.

Il est aussi le représentant de la Chambre dans ses relations extérieures mais il est d'abord et avant tout le serviteur de la Chambre. Il est choisi par cette dernière. C'est une pratique qui n'a pas changé depuis la Confédération. La Chambre peut cependant modifier selon son désir et son orientation le Règlement ou changer ses pratiques.

[Traduction]

Je me rends parfaitement compte qu'il est difficile d'être un bon Président et que j'aurai sans nul doute besoin de toutes les compétences et de toute la force que j'espère posséder pour bien m'acquitter de mes devoirs.

[Français]

Même si les présidents de la Chambre des communes sont de par leur nature des hommes politiques, je souhaite rassurer tous les honorables députés que je serai le Président de toute la Chambre. Je me ferai défenseur des droits et privilèges de tous les députés. Je m'efforcerai d'être toujours impartial, toujours indépendant et toujours juste dans mes décisions.

[Traduction]

Ce sont, certes, les paroles du Président William Lenthall, que le premier ministre a citées tout à l'heure, qui définissent le mieux la fonction suprême du Président de la Chambre. L'anecdote en question mérite d'être contée. En 1642, le roi Charles 1^{er} viole tous les accords constitutionnels et pénètre dans la Chambre des communes escorté d'hommes en armes, afin de se saisir de cinq députés coupables, selon lui, de trahison. Ne les trouvant pas, le roi exige du Président Lenthall qu'il lui dise où se trouvent ces cinq députés. Le Président Lenthall, jouant son va-tout et plus particulièrement sa tête, a alors cette réplique qui marque le commencement de la véritable indépendance de cette fonction et de notre institution:

S'il plaît à Votre Majesté, je ne puis voir ou dire que ce que la Chambre, dont je suis l'humble serviteur, veut bien me permettre de voir ou de dire.

Il échappa au bourreau.

[Français]

J'aurai besoin de l'appui de tous mes collègues et de travailler incessamment à gagner et à maintenir la confiance de la Chambre. Sans cet appui et sans cette confiance, aucun président ne peut s'acquitter de ses fonctions avec succès. Je ne peux pas me réclamer d'avoir maîtrisé les complexités de la procédure. Je peux assurer à la Chambre que je me suis déjà attelé à la tâche mais les honorables députés comprendront sûrement que la question du vote prépondérant ne figure pas parmi mes priorités.

[Traduction]

En ce qui a trait à la procédure, permettez-moi de dire à quel point il est heureux que nous puissions compter sur les services de M. Koester et de ses collègues. J'apprécie particulièrement de pouvoir profiter des conseils éclairés de l'honorable Stanley Knowles.

Des voix: Bravo!

M. le Président: J'ai déjà pu constater leur sagesse et l'étendue de leurs connaissances et je dois avouer que je suis fort impressionné.

Je sais qu'ils m'apporteront un appui bien supérieur à celui reçu par un président de la Chambre britannique il y a bien des années de cela. Il a raconté comment, nouvellement élu, il se trouva devant une situation délicate à la Chambre et envoya alors une note au greffier pour lui demander quoi faire. Ce dernier lui répondit tout simplement: «Si j'étais vous, je procéderais avec prudence».

Des voix: Bravo!

M. le Président: Enfin, si vous me permettez une ou deux réflexions personnelles, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les députés réélus et à tous les nouveaux élus. J'espère que nous apprendrons tous à nous bien connaître. Je tiens à exprimer toute ma gratitude à ma famille et à mes amis, dont certains sont présents aujourd'hui à la Chambre, ainsi qu'à mes électeurs pour l'appui et les conseils qu'ils me prodiguent en cette époque de grands changements dans ma vie.

Si profondément reconnaissant que je sois envers vous pour l'honneur que vous me faites aujourd'hui, je le suis encore bien davantage, vous le comprendrez, envers cette femme excellente, extraordinaire et merveilleuse qui m'a fait un honneur encore plus insigne il y a quelques jours.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Ceux qui connaissent ma femme savent qu'elle prend elle-même ses propres décisions. Cependant, les députés qui ont choisi pour présider à leurs délibérations la bien modeste personne que je suis peuvent se consoler en songeant qu'ils pourraient bien en obtenir plus qu'ils n'escomptaient.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je vous remercie du fond du cœur.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je propose que nous suspendions la séance jusqu'à 15 heures.

M. le Président: La Chambre a entendu la proposition du très honorable premier ministre (M. Mulroney). Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La séance est suspendue jusqu'à 15 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à midi.)